

“N’attendez pas pour connaître vos droits et vos représentants”



JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

Avril 2018

Contexte et objectifs

En France, le 4 mars 2002, la loi dite « Loi Kouchner » reconnaît deux types de droits à la personne malade : **droits individuels et droits collectifs**. Elle traduit l'idée de rendre le patient acteur de sa santé.



70 % des français disent ne pas connaître leurs droits en matière de santé

En Europe, la même année, **Active Citizenship Network**, association de citoyens européens, rédige une **Charte européenne des droits des patients**. Elle proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine ».

82 % n'ont jamais entendu parler du représentant des usagers

Cette année encore, France Assos Santé se mobilise pour **informer et sensibiliser tous les acteurs de la santé** (grand public, professionnels de santé, associations, etc.) sur les droits des usagers et en particulier sur leurs

représentants, le contenu de leurs missions et la façon dont ils peuvent être saisis.

Droits individuels de l'utilisateur

Secret médical, non-discrimination, choix de la personne de confiance, expression des directives de fin de vie, etc.

Droits collectifs des usagers

Des bénévoles défendent les droits et les intérêts de tous les usagers de la santé dans les établissements de santé, qu'ils soient privés ou publics, et dans les instances de santé publique, à l'échelon local, départemental, régional et national.

Date

Autour du 26 avril 2018

Nous proposons aux participants de se mobiliser une journée entre le 16 avril et le 5 mai (pour tenir compte au mieux des contraintes de chacun liées aux vacances scolaires dans les différentes zones) afin d'apporter une réelle liberté d'organisation. La promotion de l'événement s'appuiera, comme chaque année, sur une date phare pour décliner tous les événements sur toutes les dates proposées.

Thème

En 2018, nous vous proposons d'aborder le thème de l'accès à la prévention pour tous. Angle possible : sport/activité physique et santé.

Organisation

Points d'information : autour des notions clés citées ci-dessus et animés par les bénévoles et les professionnels qui le souhaitent, leur principale mission est de répondre aux questions des visiteurs et du personnel de l'établissement.

Le + : placer ce point d'information sur un lieu de passage et, pourquoi pas, le doubler entre 12h et 14h avec un point près du self de l'établissement !

Conférence : sur les droits des usagers au sens large, une notion bien précise comme les directives de fin de vie ou une problématique plus spécifique, les possibilités sont vastes et limitées par les seuls organisateurs !

Le + : à réaliser en fin de journée pour faciliter la venue du personnel et du grand public !

**En 2017,
plus de 150
établissements
participants en
France !**

Journée Européenne de vos Droits en Santé

3 clés de succès

Des représentants des usagers et des bénévoles mobilisés pour faire connaître leurs droits aux usagers : **sans représentants des usagers, la journée ne peut être organisée !**

Des **animations riches et variées** dans tous les établissements participants : points d'information mais aussi ateliers, tables rondes, « forum » des associations, conférences et bien d'autres encore !

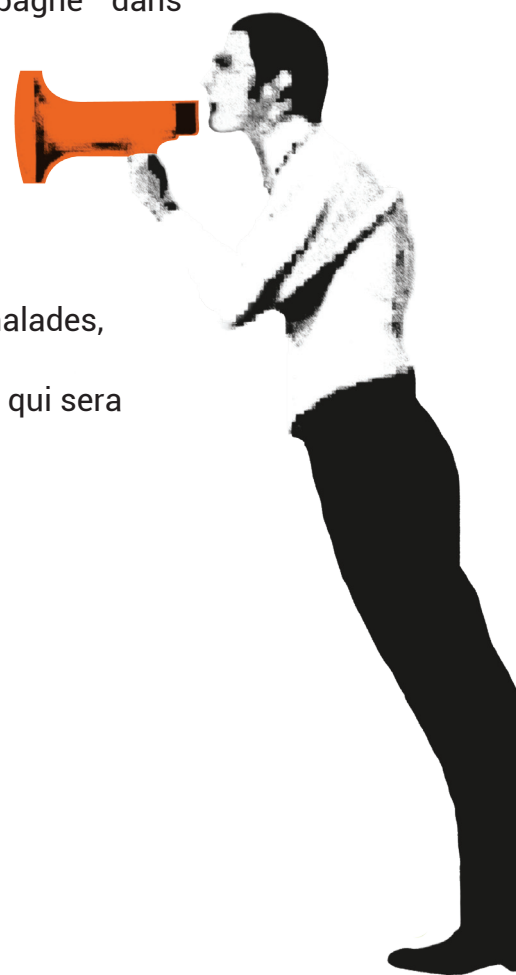
Des **professionnels de santé impliqués** dans la préparation de la journée et présents sur le point d'information pour s'informer ou pour animer

**France Assos
Santé vous
soutient**

France Assos Santé vous accompagne dans l'organisation de cette journée.

Nous mettons à disposition, sans aucun frais :

- ⇒ L'affiche de la journée à télécharger,
- ⇒ De la documentation sur les droits des usagers / droits des malades,
- ⇒ La promotion de votre évènement,
- ⇒ Une page internet dédiée (www.france-assos-sante.org/jeds) qui sera régulièrement mise à jour



**JOURNÉE
EUROPÉENNE
DE VOS DROITS
EN SANTÉ**

**Rejoignez le
mouvement**

Vous souhaitez organiser la journée dans votre établissement ?

**Vous trouverez les coordonnées de votre
délégation régionale de France Assos Santé sur
www.france-assos-sante.org/en-regions**